

# LES CERTIFICATIONS NUMERIQUES

LES SITES & APPLICATIONS



# LE TIERS CERTIFICATEUR HISTORIQUE DES MEDIAS

## LABELLISER, CONTRÔLER, CERTIFIER, PUBLIER

L'ACPM est la seule organisation capable de fournir au marché des **données unifiées et certifiées sur la fréquentation exhaustive des contenus médias** (site, application, audio digital, affichage digital)

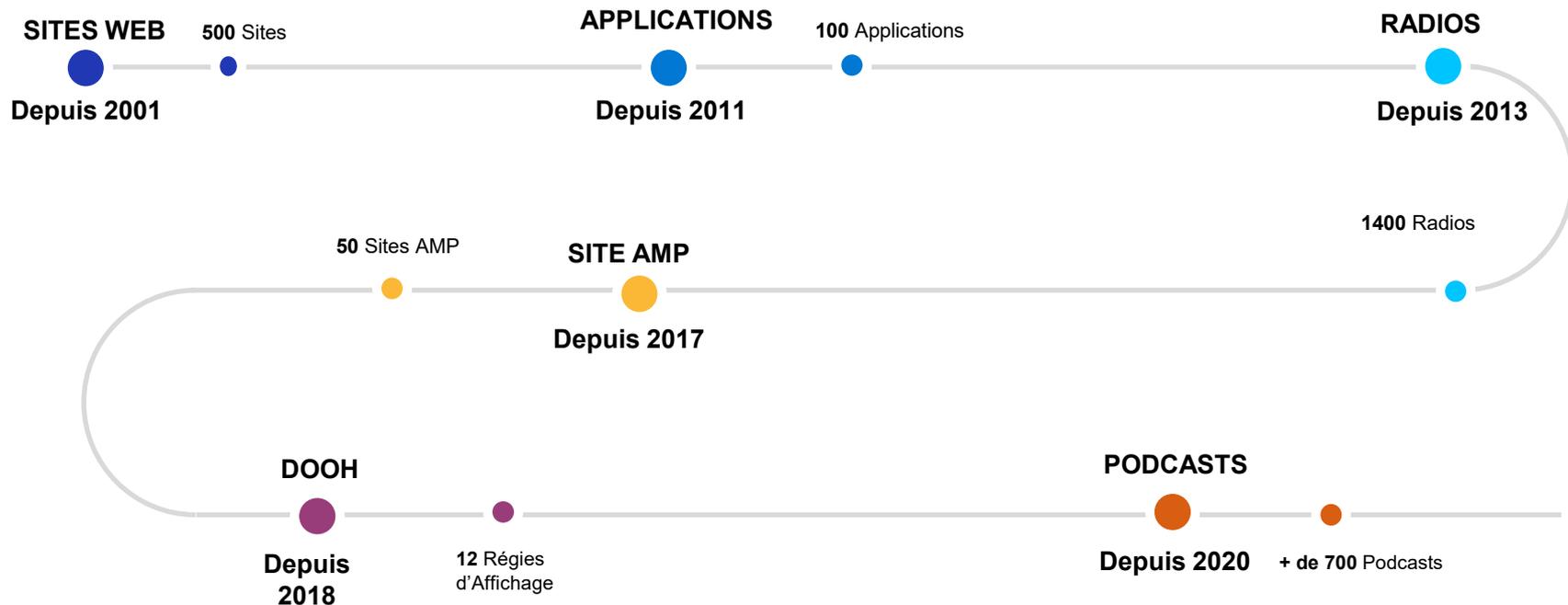
L'ACPM définit en concertation avec le marché **les règles de contrôle** et harmonise les indicateurs de dénombrement de chaque média.

Toute certification se base sur **la labellisation préalable d'outils de mesure ou de diffusion** respectant un cahier des charges exigeant.

FAIRE CERTIFIER LES CHIFFRES DE VOS  
CONTENUS MEDIAS PAR L'ACPM VOUS  
PERMET DE :

- **Valoriser vos contenus médias** (sites, applications, audio digital) sur le plan éditorial et publicitaire
- **Participer à la professionnalisation** du marché, en répondant aux attentes des annonceurs et des agences médias
- **Vous comparer** sans ambiguïté aux autres acteurs du marché
- **Gagner en visibilité** et en reconnaissance

# LES CERTIFICATIONS NUMERIQUES



# ACPM N'EST PAS MESUREUR MAIS CERTIFICATEUR

L'ACPM est le **seul certificateur à être basé sur les règles internationales (IAB, IFABC, ...)** permettant ainsi de proposer aux éditeurs une mesure comparable et fiable des contenus numériques.



## LE PRINCIPE DES LABELLISATIONS DES OUTILS DE MESURE

Tout éditeur souhaitant certifier les chiffres de ses contenus médias doit au préalable être mesuré ou être diffusé via un outil labellisé par l'ACPM.

L'ACPM labellise les outils de mesure et de diffusion, afin que les mesures et les contrôles s'effectuent dans le respect des normes internationales.

Les outils de mesure labellisés respectent ainsi l'ensemble des critères exigés par les cahiers des charges de l'ACPM.

# QUELQUES CHIFFRES

---



750

Supports web certifiés  
(certification  
Sites & Applications)



1400

Radios certifiées  
(certification Radios)



+700

Podcasts certifiés  
(certification Podcasts)

# LA CERTIFICATION SITES & APPLICATIONS



## 01

### SON FONCTIONNEMENT

Depuis 2001, l'ACPM contrôle la fréquentation des sites et des applications. Les chiffres communiqués chaque mois au marché sont devenus la référence de la fréquentation des marques numériques en France. Ils sont aussi utilisés dans le dispositif des principales études d'audience (Kantar, Médiamétrie, CSA, ...).

L'éditeur bénéficie également d'un espace dédié avec son procès verbal mensuel.

C'est aujourd'hui **plus de 250 marques numériques** qui sont certifiées chaque mois.

#### Top 5 des Sites de sport ayant le plus progressé en juin 2021



Rang	Sites*	Visites juin 2021	Evol juin 2021 vs juin 2020
1	Lequipe.fr 	127 929 799	178%
2	Footmercato.net 	58 761 192	87%
3	Rugbyrama.fr 	2 979 532	89%
4	Autojournal.fr 	1 122 773	37%
5	Sportauto.fr 	782 986	155%

#### Top 5 des Applications de sport les plus visitées en juin 2021



Rang	Applications*	Visites juin 2021	Evol juin 2021 vs juin 2020
1	L'Equipe 	118 829 308	139%
2	Footmercato 	27 782 174	122%
3	RMC Sport 	8 319 934	65%
4	France TV Sport 	2 693 066	NC
5	Auto Plus 	228 583	NC

## 02

### LES CLASSEMENTS

Plusieurs classements sont établis et communiqués mensuellement dont:

- Classement Marques numériques (Sites Unifiés et Applis Unifiées)
- Classement Sites (sites fixes, mobiles et AMP)
- Classement Applis (appli mobile, appli tablette)

Une distinction est effectuée sur les téléchargements France et téléchargements Etranger.

Ces classements ont été établis en concertation avec l'ensemble des acteurs du marché.



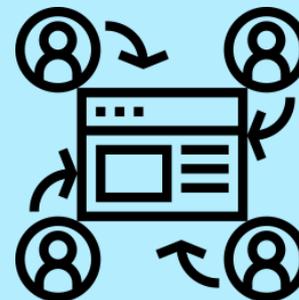
# INDICATEURS ET REGLES DE MESURE

Les conventions sont définies avec le Marché lors de Commissions, dans le respect des normes internationales.

**VISITE** : acte de consultation d'au moins une page du site web fixe ou mobile effectué par un même visiteur depuis un terminal connecté fixe ou mobile. Une absence d'activité excédant trente minutes vaut pour fin de la visite.

**VISITEUR** : c'est l'identification d'un terminal connecté disposant d'un Navigateur Web pour le site web fixe ou d'un Smartphone connecté disposant d'un Navigateur Mobile, sans distinction de lieu et de mode de connexion, sur la période observée.

**PAGE VUE** : téléchargement complet du contenu principal (éditorial/publicitaire) d'une page du site web fixe ou mobile sur le terminal du visiteur identifié



- **Périmètre** : l'éditeur déclare le périmètre mesuré (noms de domaine, adresses IP internes à l'éditeur qui doivent être exclues,...). Tout nom de domaine non déclaré ne sera pas pris en compte.
- **Robots** : L'outil de mesure doit éliminer de tout comptage le trafic généré par les « robots » (ou « spiders ») en se basant sur l'adresse IP, l'User Agent ou toute autre donnée à disposition de l'outil et permettant la reconnaissance d'un visiteur comme tel.

# INTEGRER LES CLASSEMENTS SITES & APPLIS

Tout éditeur de marques numériques (sites / applis) peut faire certifier ses chiffres et participer aux classements de L' ACPM.

## 01

### CHOIX DE L'OUTIL DE DIFFUSION

- Être mesuré par un outil labellisé ACPM : At Internet, Smartprofile, Eulerian, Wysisstat

## 03

### LE CONTRÔLE

- L'ACPM contrôle ce qui est déclaré par le mesureur et ce qui est calculé via les logs par l'ACPM.

## 02

### LA DECLARATION

- L'Éditeur a l'obligation de déclarer sur l'honneur dans le document prévu à cet effet (DSH) l'ensemble des Sites et des Applications liés au périmètre soumis à la certification.

## 04

### LA PUBLICATION MENSUELLE

- Communiqué de presse envoyé à l'ensemble des acteurs du marché média.
- Certification des chiffres et publications des classements ACPM.
- Gain de visibilité par la création de tops et de relais sur les réseaux sociaux.



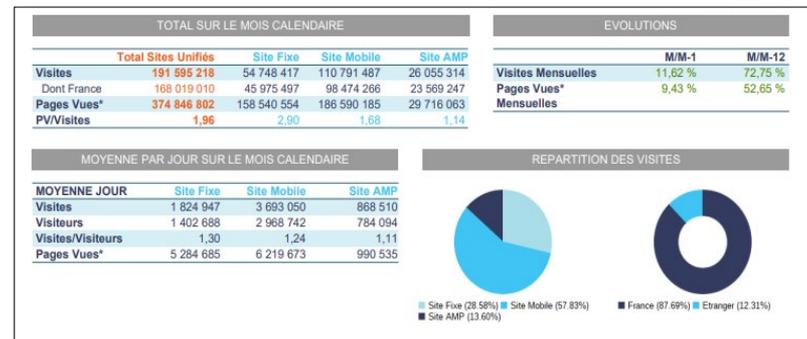
# LES SERVICES POUR LES ÉDITEURS DE MARQUES NUMÉRIQUES

## Accès à un espace éditeur

### Données quotidiennes (du mois en cours, pas encore certifiées)



### Données mensuelles certifiées (des mois précédents, données certifiées)



- Classements disponibles sur le site de l'ACPM, et intégration aux communiqués de presse envoyés mensuellement au marché.

**API** : Une API est disponible pour requêter les données quotidiennes sites et applications. Son tarif est de 990€ HT par flux et par an.

# LES SERVICES POUR LES ÉDITEURS DE MARQUES NUMÉRIQUES

Accès à une base de données « le décisionnel » - Option payante de 1 025€HT par an permettant aux éditeurs de retrouver leurs chiffres et ceux de leurs concurrents pour faire des études.

The screenshot displays the ACPM Decisional web interface. At the top, the ACPM logo is on the left, and the text 'DÉCISIONNEL : OUTIL D'ANALYSE DES DONNÉES CROSS MÉDIA' is centered. A navigation bar below contains tabs: 'COMPTE', 'MES SÉLECTIONS', 'ÉTUDES', 'GROUPE', 'MISE À JOUR', 'ADMINISTRATION', and 'DONNÉES DE PRODUCTION'. The main content area is titled 'Consultation de l'étude "3- Marques : Novembre 2020 Podium des visites"'. It features a 'Gestion des études' toolbar with icons for 'Nouvelle étude', 'Renommer', 'Dupliquer', 'Supprimer', 'Modifier l'étude', 'Imprimer', 'Exporter', and 'Aide'. Below this, a summary box shows the study was created on 17/05/2019 and modified on 08/01/2021. It lists 'Liste des critères sélectionnés' (Bureau, Famille, État), 'Période' (Novembre 2020), and 'Indicateurs et Observations' (Visites Totales, Pages Vues). A sorting dropdown is set to 'Visites Totales en Total / 2020 / Novembre'. A table at the bottom shows data for 'Marques' in November 2020.

Marques	2020	
	Visites Totales en Total	Pages Vues en Total
Marque Snapchat	2 711 280 620	19 623 194 209
Marque Orange.fr	240 146 074	1 575 748 191

# OPTION DES ANNEXES GÉOGRAPHIQUES CERTIFIÉES POUR LES SERVICES DE PRESSE EN LIGNE\* (SPEL)

L'ACPM propose aux éditeurs de sites de presse en ligne, de disposer de la **certification de la répartition géographique** de leurs visites par région. Cette annexe géographique certifiée permet à l'éditeur de demander à une préfecture à être admis sur la liste **des supports habilités à recevoir des annonces légales** dans un département.

## Déclaration de la répartition géographique :

L'éditeur déclare 2 fois par an sa fréquentation départementale semestrielle à l'aide des chiffres remontés par son outil accrédité ACPM. Cette déclaration se fait via son espace éditeur.

## Contrôle et certification :

L'ACPM dans son rôle de tiers certificateur contrôle la véracité des chiffres de fréquentation agrégés au niveau régional. Une fois l'audit validé, une annexe géographique sera apposée au procès-verbal. Elle doit accompagner la demande d'habilitation.

\* Option payante : 364€ H.T par Annexe pour un an de contrôle en plus de la cotisation site.

FREQ. DÉPT.		RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE		FREQ. RÉGION	
FREQ. DÉPT. PAR DÉPARTEMENT		RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE		FREQ. RÉGION PAR RÉGION	
Site et responsabilité de l'éditeur		Certifié ACPM-OJD		Certifié ACPM-OJD	
01 Ain	19 156 0,17%	01 Maine	29 298 0,26%	ALVERGNE - RHÔNE-ALPES	438 343
02 Aisne	25 917 0,23%	02 Mayenne	5 624 0,05%	HAUTS-DE-FRANCE	128 206
03 Alsace	19 922 0,18%	03 Mayenne	86 484 0,79%	BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE	191 073
04 Alpes-de-Haute-Provence	20 283 0,18%	04 Mayenne-et-Morbais	161 139 1,47%	BRETAGNE	579 073
05 Hautes-Alpes	5 281 0,05%	05 Meuse	38 313 0,34%	CENTRE - VAL DE LOIRE	160 013
06 Alpes-Maritimes	24 791 0,22%	06 Morbihan	122 826 1,09%	CORSE	7 888
07 Ardèche	10 142 0,09%	07 Moselle	67 611 0,60%	GRAND-EST	563 282
08 Ardennes	8 761 0,08%	08 Nièvre	7 888 0,07%	HAUTS-DE-FRANCE	485 247
09 Ariege	27 044 0,24%	09 Nord	127 334 1,13%	ILE DE FRANCE	4 716 984
10 Aube	11 268 0,10%	10 Oise	76 026 0,68%	NORMANDIE	1 339 822
11 Aube	29 298 0,26%	11 Creuse	218 608 1,94%	NOUVELLE-AQUITAINE	739 211
12 Aveyron	27 044 0,24%	12 Fin-de-Calais	164 520 1,46%	OCCITANIE	1 027 684
13 Bouches-du-Rhône	102 543 0,91%	13 Haute-Garonne	38 313 0,34%	PAYS DE LA LOIRE	769 913
14 Calvados	262 556 2,33%	14 Pyrénées-Atlantiques	65 357 0,58%	PACA	447 309
15 Cantal	18 285 0,17%	15 Hautes-Pyrénées	21 410 0,19%	DOM TOM FRANCE	
16 Charente	21 410 0,19%	16 Pyrénées-Orientales	38 313 0,34%	AUTRES DEPARTEMENTS	11 380 824
17 Charente-Maritime	50 216 0,45%	17 Bas-Rhin	176 915 1,57%	TOTAL VISITES HEBDOMADAIRES MOYENNE FRANCE (sur la période de contrôle)	
18 Cher	11 268 0,10%	18 Haut-Rhin	24 791 0,22%		
19 Corse	7 888 0,07%	19 Moselle	168 502 1,49%		
2A Corse-du-Sud	4 907 0,04%	20 Haute-Saône	7 888 0,07%		
2B Haute-Corse	3 281 0,03%	21 Saône-et-Loire	19 136 0,17%		
21 Côte-d'Or	22 937 0,20%	22 Saône	78 976 0,70%		
22 Côte-d'Armor	131 841 1,17%	23 Savoie	14 648 0,13%		
23 Creuse	19 156 0,17%	24 Haute-Savoie	32 679 0,29%		
24 Dordogne	21 410 0,19%	25 Paris	2 027 009 23,22%		
25 Doubs	25 917 0,23%	26 Seine-Maritime	524 126 4,74%		
26 Drome	27 044 0,24%	27 Seine-et-Marne	288 213 2,59%		
27 Eure	200 579 1,78%	28 Yvelines	246 710 2,19%		
28 Eure-et-Loir	34 922 0,31%	29 Deux-Sèvres	19 136 0,17%		
29 Finistère	122 334 1,1%	30 Gironde	80 802 0,72%		
30 Gard	38 313 0,34%	31 Tarn	49 561 0,44%		
31 Haute-Garonne	472 149 4,19%	32 Tarn-et-Garonne	39 440 0,35%		
32 Gers	41 663 0,37%	33 Var	43 947 0,39%		
33 Gironde	411 299 3,65%	34 Vendée	252 414 2,24%		
34 Hérault	167 927 1,50%	35 Vendée	178 915 1,57%		
35 Ille-et-Vilaine	196 072 1,74%	36 Vienne	18 030 0,16%		
36 Indre	7 888 0,07%	37 Haute-Vienne	6 761 0,06%		
37 Indre-et-Loire	33 979 0,30%	38 Vaucluse	31 562 0,28%		
38 Isère	46 201 0,41%	39 Yonne	13 522 0,12%		
39 Jura	27 044 0,24%	40 Territoire de Belfort	7 888 0,07%		
40 Landes	38 059 0,32%	41 Essonne	109 304 0,97%		
41 Loire-et-Cher	38 059 0,32%	42 Hauts-de-Seine	847 389 7,52%		
42 Loire	19 156 0,17%	43 Seine-Saint-Denis	200 140 1,79%		
43 Haute-Loire	19 156 0,17%	44 Val-de-Marne	152 124 1,35%		
44 Loire-Atlantique	300 869 2,67%	45 Val-d'Oise	164 945 1,47%		
45 Loire	27 044 0,24%	46 Charente	21 410 0,19%		
46 Lot	64 200 0,57%	47 Mayenne	5 624 0,05%		
47 Lot-et-Garonne	67 489 0,61%	48 Mayenne	5 624 0,05%		
48 Lozère	2 254 0,02%	49 Mayenne	5 624 0,05%		
49 Maine-et-Loire	80 767 0,73%	50 Mayenne	5 624 0,05%		
50 Mayenne	120 963 1,09%	AUTRES DEPARTEMENTS			



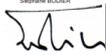
OBSERVATIONS

période couverte : juillet à décembre 2019

ACPM OJD

L'ACPM OJD a contrôlé la fréquentation du site web en accord avec la procédure définie par son Règlement d'Application pour la certification des sites web. À l'issue de ce contrôle, il appose sur les chiffres de fréquentation déclarés par le site web l'indicateur une mention également contrôlée par le contrôle, et ne revient pas énoncer dans la mesure.

Stéphane BODER



Directeur Général

Jean-Paul DEUTSCH



Directeur Général Adjoint

Mélissa FERNANDEZ



Coordinateur OJD

# LA CERTIFICATION ACPM : SOCLE DE LA MÉTHODOLOGIE DES MESURES D'AUDIENCE

**Les chiffres de fréquentation, certifiés par l'ACPM, sont utilisés comme socle dans la méthodologie des études d'audience de référence : One Next de l'ACPM, Internet Global de Médiamétrie, Kantar.**

Face à la multiplication et à la granularité des usages numériques, l'hybridation des données panel avec les données de fréquentation (site centric) est devenue incontournable. L'alliance de ces deux sources de données complémentaires permet aux instituts de proposer des études d'audience fiables et robustes. C'est pourquoi, l'ACPM collabore avec Médiamétrie et Kantar.

(+) Tout support certifié bénéficie automatiquement des bénéfices de l'hybridation, grâce aux échanges de données mis en place par l'ACPM avec les principaux instituts d'étude.

The logo for OneNext, featuring the text "OneNext" in a blue, sans-serif font. The letter "t" is stylized with a blue arrow pointing to the right.



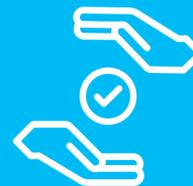
**91%**

**Crédibilité** envers le marché (agences, annonceurs, régies, etc) de l'ACPM en fournissant des chiffres certifiés



**87%**

Bénéficiaire de données **certifiées**, permettant un suivi des performances dans le temps



**82%**

**Se comparer** équitablement



**76%**

Bénéficiaire de **l'expertise** d'un organisme de certification reconnu



**73%**

**Construire leur argumentaire** grâce aux chiffres de l'ACPM



**71%**

**L'hybridation** de la mesure d'audience Internet Global

# LES TARIFS 2024

## TARIFS SITES

Le droit fixe est annuel par éditeur et s'élève à 750€ H.T.

DROIT PROPORTIONNEL EN VISITES	TRANCHE PAR VISITE MENSUELLES	COÛT ANNUEL
	de 1 à 1 000 000	1 871 €
	de 1000 001 à 5 000 000	3 153 €
	de 5 000 001 à 10 000 000	5 728 €
	plus de 10 000 000	8 064 €

Exemple : Un site avec plus de 450 000 visites/mois > 2 621 € (Droit Fixe + Droit Proportionnel)

FRAIS LIÉS AUX CONTRÔLES DE SITES SUPPLÉMENTAIRES PAR ÉDITEUR					
Forfaits liés au niveau de Droit Proportionnel de l'éditeur lié au 1 <sup>er</sup> site	1 <sup>er</sup> Site sup.	2 <sup>e</sup> Site sup.	3 <sup>e</sup> Site sup.	4 <sup>e</sup> Site sup.	5 <sup>e</sup> Site et +.
< 1 million de Visites	1 172 €	939 €	707 €	589 €	589 €
> 1 million de Visites	1 404 €	1 172 €	939 €	707 €	589 €
> 5 millions de Visites	1 757 €	1 404 €	1 172 €	939 €	589 €
> 10 millions de Visites	1 848 €	1 520 €	1 172 €	939 €	589 €

## AUTRES INFORMATIONS

Les tarifs ci-contre, concernent les « Sites » Web Fixes, Mobiles\* et AMP\*\* 2024 (en € Hors Taxes)

\* Sites optimisés pour les mobiles et tablettes

\*\* Contenus éditoriaux produits et brandés par l'éditeur mais diffusés hors de ses supports digitaux

Les frais d'établissements de dossier s'élève à 500€ H.T

Le droit proportionnel est basé sur le 1er P.V. mensuel établi du site principal, de l'éditeur puis sur la moyenne de l'année précédente)

# LES TARIFS 2024

## TARIFS APPLIS

Le droit fixe est annuel par éditeur et s'élève à 750€ H.T.

FRAIS LIÉS AUX CONTRÔLES D'APPLICATIONS PAR ÉDITEUR <i>(Annuel par Éditeur)</i>	
Entre 1 et 5 applications	903 €
Entre 6 et 10 applications	607 €
Entre 11 et 15 applications	432 €
Entre 16 et 25 applications	254 €
> 25 applications	190 €

## AUTRES INFORMATIONS

Les tarifs ci-contre, concernent « Applications » Mobiles ou Tablettes 2024 (en € Hors Taxes)

Les frais d'établissements de dossier s'élève à 250€ H.T

# OUTILS DE MESURES LABELLISÉS POUR SITE

“Sites” Web Fixes, Mobiles\* et AMP\*\* 2024

*\* Sites optimisés pour les mobiles et tablettes*

*\*\* Contenus éditoriaux produits et brandés par l'éditeur mais diffusés hors de ses supports digitaux*

SOCIÉTÉ	OUTILS DE MESURE	CONTACT	
<b>PIANO</b>	<b>ANALYSER</b>	Mme Samia Abara Basly	06 20 02 69 63 <a href="mailto:Samia.AbaraBasly@atinternet.com">Samia.AbaraBasly@atinternet.com</a>
<b>IDFR</b>	<b>WYSISTAT</b>	M. Laurent Naigeon	03 81 40 20 80 <a href="mailto:lnaigeon@idfr.net">lnaigeon@idfr.net</a>
<b>Net Solution Partner (NSP)</b>	<b>SMARTPROFILE</b>	M. Julien Musso	01 42 15 12 43 <a href="mailto:jmusso@nsp-fr.com">jmusso@nsp-fr.com</a>
<b>Eulerian</b>	<b>EULERIAN MARKETING PLATFORM</b>	M. Akim Bellour	06 63 62 61 83 <a href="mailto:a.bellour@eulerian.com">a.bellour@eulerian.com</a>

\* Uniquement les versions professionnelles ont été labellisées et donnent droit à prétendre à la certification ACPM/OJD.

# OUTILS DE MESURES LABELLISÉS POUR APPLIS

“Applications” Mobiles ou Tablettes 2024s

SOCIÉTÉ	OUTILS DE MESURE	CONTACT	
<b>PIANO</b>	<b>ANALYSER</b>	Mme Samia Abara Basly	06 20 02 69 63 <a href="mailto:Samia.AbaraBasly@atinternet.com">Samia.AbaraBasly@atinternet.com</a>
<b>IDFR</b>	<b>WYSISTAT</b>	M. Laurent Naigeon	03 81 40 20 80 <a href="mailto:lnaigeon@idfr.net">lnaigeon@idfr.net</a>
<b>Net Solution Partner (NSP)</b>	<b>SMARTPROFILE</b>	M. Julien Musso	01 42 15 12 43 <a href="mailto:jmusso@nsp-fr.com">jmusso@nsp-fr.com</a>

\* Uniquement les versions professionnelles ont été labellisées et donnent droit à prétendre à la certification ACPM/OJD.

CERTAINS SITES ET APPLIS  
QUI NOUS ONT REJOINT

leboncoin

ouest  
france 

LE FIGARO • fr



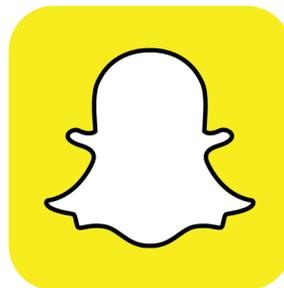
Voici

20  
minutes



BFM  
TV.

*L'EQUIPE*



le Parisien

franceinfo:

 Boursorama

Télé  
Loisirs

actu.fr

*Femme  
actuelle*

# ACPM

## FRÉQUENTATION

Four horizontal bars of varying lengths and colors (blue, light blue, white) positioned below the word 'FRÉQUENTATION'.

Pour toutes informations complémentaires,  
n'hésitez pas à nous contacter :  
[frequentation@acpm.fr](mailto:frequentation@acpm.fr)

Caroline JOTTRAS  
Brittany BELLE  
David COAT